

DOSSIER DE PRESSE

Journée régionale transports-mobilités Dijon – 28 novembre 2017

*Colloque de l'Observatoire régional des transports :
« Tendre vers l'efficacité énergétique dans les transports »*

*Assises de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté :
atelier acteurs institutionnels, professionnels et associatifs*

CONTACTS PRESSE :

• PRÉFECTURE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Cécile Hermier

cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tél. : 03 80 44 64 05

• DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Patricia Droz

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr - Tél. : 03 81 21 67 18

• RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Marie Souverbie

marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – Tél. : 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre

helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – Tél. : 03 81 61 61 08

Sommaire

La journée régionale transports-mobilité en bref	p. 3
Colloque de l'Observatoire régional des transports « <i>Vers une meilleure utilisation énergétique dans les transports</i> »	p. 4
L'Observatoire régional des transports (ORT)	p. 5
Assises de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté <i>Atelier acteurs institutionnels, professionnels et associatifs</i>	p. 6
Assises de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté <i>Les intervenants de l'atelier</i>	p. 7
Assises de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté <i>Synthèse de l'atelier territorial parc naturel régional du Morvan</i>	p. 8
Assises de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté <i>Synthèse de l'atelier territorial Grand Dole</i>	p. 9
Tout savoir sur les Assises nationales de la mobilité	p. 10

La journée régionale transports-mobilité en bref

La Région Bourgogne-Franche-Comté et la Préfecture de région organisent une journée régionale dédiée aux transports et à la mobilité qui s'inscrit dans le double cadre des Assises nationales de la mobilité et de la semaine de la transition énergétique en Bourgogne-Franche-Comté.

Le colloque « tendre vers l'efficacité énergétique dans les transports »

Pour lancer le nouvel Observatoire régional des transports (ORT), l'État et la Région proposent un colloque sur la thématique « tendre vers l'efficacité énergétique dans les transports ». Cette réunion permettra de présenter les enjeux liés aux nouvelles motorisations, avec des retours d'expériences de professionnels et des témoignages d'experts sur les impacts environnementaux de cette filière. Trois ateliers de travail permettent de détailler les innovations en cours dans l'usage par le transport routier des énergies électrique, GNV (gaz naturel pour véhicule) et hydrogène.

Les Assises de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre des assises nationales de la mobilité, l'État et la Région organisent un atelier pour les acteurs institutionnels, professionnels et associatifs concernés par les enjeux de la mobilité. Il permettra de recueillir leurs expressions autour de six thématiques : des mobilités plus soutenables, plus propres, plus solidaires, plus connectées, plus intermodales et plus sûres. Ces contributions alimenteront la réflexion nationale en prévision de la future loi d'orientation des mobilités 2018.

Colloque de l'Observatoire régional des transports

« Vers une meilleure utilisation énergétique dans les transports »

Ce colloque, organisé par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté est l'événement fondateur du nouvel Observatoire régional des transports (ORT).

L'objectif de cette réunion est de faire le point sur les nouvelles motorisations qui se développent actuellement dans le transport routier. La progression de l'usage des « véhicules propres » est déterminante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter la dépendance énergétique au pétrole. Les motorisations alternatives constituent un enjeu industriel majeur pour la filière automobile, particulièrement présente en Bourgogne-Franche-Comté. Ce colloque permettra d'aborder de façon détaillée les enjeux liés à l'usage de l'électricité, du GNV (gaz naturel pour véhicule) et de l'hydrogène pour lequel de nombreux acteurs de Bourgogne-Franche-Comté, labellisé « Territoires hydrogène », sont particulièrement actifs.

▷ **9h30 | Ouverture du colloque** par Michel Neugnot, vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge des finances, des ressources humaines, des transports, des déplacements et de l'intermodalité

▷ **9h45 | Table-ronde « Nouvelles techniques de motorisation, enjeux et perspectives » avec :**

- Philippe Demonteix : délégué régional, *fédération nationale des transports routiers (FNTR) et fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV)* ;
- Christophe Desessard, directeur clients territoires Est, *GRDF* ;
- Jean-Marc Jacques, responsable développement, *Bourgogne-Franche-Comté mobilité électrique* ;
- Florence Morin, référente entreprises-énergie, *ADEME* ;
- Benjamin Pauc, chargé de mission climat-air-énergie, *ATMO Bourgogne-Franche-Comté* ;
- Michel Romand, chargé de mission filière hydrogène, *Pôle véhicule du futur*.

▷ **10h45 | Ateliers thématiques « énergies alternatives »**

Électrique

- Gilles Furet, senior manager direction mobilité électrique, *EDF*
- Jean-Marc Jacques, responsable développement, *Bourgogne-Franche-Comté mobilité électrique*
- Benjamin Lalin, responsable, *Enedis*
- Arno Liégeon, commercial France, *Douze Cycles*
- Christian Windrestin, directeur maintenance patrimoniale, *Keolis Dijon Mobilités*

Gaz naturel pour véhicules

- Jean-Marc Boucheret, responsable marketing produits, *Iveco*
- Jean-François Cassier, PDG, *Transports Cassier*
- Marc Courbet, responsable grands comptes régionaux *Endesa Energia France*
- Christophe Desessard, directeur clients territoires Est, *GRDF*

Hydrogène

- Kévin Dehan, responsable DATS 24 France, *Codifrance Distribution*
- Jean-Michel Gérard, chef de projet, *Inovyn*
- Michel Romand, chargé de mission filière hydrogène, *Pôle véhicule du futur*
- Dominique Perreux, PDG, *Mahytec*

▷ **12h | Clôture** par Michel Neugnot et Hugues Dollat, directeur régional adjoint DREAL Bourgogne-Franche-Comté (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

L'Observatoire régional des transports

La création de l'Observatoire régional des transports de Bourgogne-Franche-Comté (ORT)* vise à mettre en place un dispositif unifié à l'échelle du nouveau périmètre régional et adapté aux problématiques actuelles du transport et de la mobilité. Son animation fait l'objet d'un partenariat entre l'État et la Région.

L'ORT de Bourgogne-Franche-Comté a pour objectif de :

- fournir aux administrations concernées et aux différents partenaires, des informations utiles à la définition des politiques publiques des transports et de la mobilité, à la prise de décision et à l'orientation des travaux dans ce domaine,
- offrir un lieu de travail et d'échanges permettant de mettre en commun l'ensemble des ressources disponibles auprès des différents partenaires, développer les outils de connaissance et d'information sur les transports et la mobilité et en diffuser les résultats par les moyens appropriés,
- promouvoir le transport public et créer un contexte favorable au lancement d'études intéressant les différents partenaires associés et les acteurs des transports de marchandises et de voyageurs,
- être une structure fédérant les acteurs locaux des transports et de la mobilité, autour des sujets qu'il traite.

Son champ d'étude intègre tous les modes (routier, ferroviaire, fluvial et aérien) et prend en compte les nouvelles formes de mobilités (covoiturage, autopartage, modes actifs...). Il porte à la fois sur les thématiques du transport de voyageurs et du transport de marchandises. Au regard du renforcement de la compétence transport des régions suite à la loi NOTRÉ, les données recueillies et analysées dans le cadre de l'ORT participeront à l'alimentation de documents de planification, notamment les volets intermodalité et infrastructures de transport du SRADDET (schéma régional d'aménagement durable et d'égalité des territoires) et constitueront une aide à la décision en matière de politiques d'infrastructure, d'exploitation des transports régionaux et d'intermodalité.

Les travaux de l'ORT seront constitués de la publication d'un panorama annuel des transports en Bourgogne-Franche-Comté, d'études ponctuelles, et de l'organisation de manifestations thématiques.

* Les ORT, dont le cadre légal est fixé par les circulaires du 9 novembre 1993 et du 26 octobre 2004, répondent à des objectifs d'observation, de promotion, de communication et de mise en réseau dans le domaine des transports.

Assises de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté

Atelier acteurs institutionnels, professionnels et associatifs

Les Assises nationales de la mobilité en bref

Afin de permettre à tous ceux qui ont des idées de les exprimer et de faire des propositions, les Assises nationales de la mobilité se présentent sous la forme d'une grande consultation nationale, ouverte à tous, associant la population et tous les acteurs concernés aux grands choix en matière de politique de mobilité. Elles doivent ainsi permettre d'imaginer ensemble les mobilités de demain. Cette consultation porte sur 6 thèmes : mobilités plus soutenables, plus propres, plus solidaires, plus connectées, plus intermodales et plus sûres.

Les Assises nationales de la mobilité contribueront ainsi à préparer la loi d'orientation des mobilités qui sera présentée au parlement au premier semestre 2018. Les conclusions des Assises seront rendues mi-décembre.

En complément des ateliers territoriaux, une plateforme participative numérique est disponible pour permettre à chacun de donner son avis, partager sa vision, débattre et réagir aux propositions, en tant que citoyen, professionnel ou institution : www.assisesdelamobilite.gouv.fr.

Le volet régional

La Préfecture et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont organisé deux réunions avec la population les 8 et 9 novembre 2017 dans le parc naturel régional du Morvan et sur le territoire du Grand Dole ainsi qu'un atelier territorial, le 28 novembre, dédié aux acteurs institutionnels, professionnels et associatifs concernés par les enjeux de la mobilité dans la région.

L'atelier territorial dédié aux acteurs institutionnels, professionnels et associatifs

14h30	Mots d'accueil	Marie-Guite Dufay , présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté Eric Pierrat , secrétaire général aux affaires régionales (SGAR)
14h40	Les déplacements domicile-travail en Bourgogne-Franche-Comté	Marie-Laure Monteil , cheffe du service études et diffusion, INSEE Bourgogne-Franche-Comté
14h50	<i>Une mobilité partout et pour tous</i> , Présentation de la stratégie régionale de mobilité	Michel Neugnot , vice-président en charge des finances, des ressources humaines, des transports, des déplacements et des intermodalités, Région Bourgogne-Franche-Comté
15h00	Présentation des synthèses des ateliers territoriaux des 8 et 9 novembre 2017	Thierry Vatin , directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté
15h10	Echanges	
15h45	Table-ronde : les perspectives pour la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté	<ul style="list-style-type: none"> • François Runge, chargé d'études principal mobilités et projets de territoire <i>agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AudaB)</i> • Thomas Thévenin, professeur à l'université de Bourgogne, <i>laboratoire de géographie ThéMA</i> • Michel Romand, chargé de mission filière hydrogène Bourgogne-Franche-Comté au <i>Pôle véhicule du futur</i>
16h15	Echanges	
16h50	Conclusion	Michel Neugnot, Eric Pierrat

Assises de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté

Les intervenants de l'atelier

Région Bourgogne-Franche-Comté



Avec la loi NOTRe, la région devient la seule autorité organisatrice de transports interurbains, quelle que soit sa nature (organisée par ligne ou à la demande) et quels que soient les publics transportés (scolaires ou autres), hormis les scolaires relevant d'un handicap qui restent pris en charge par les départements. La mission stratégique de la région doit désormais permettre d'organiser, en partenariat avec les collectivités du territoire et les acteurs concernés, une chaîne de mobilité plaçant l'utilisateur au cœur du processus : la mobilité partout et pour tous, le bon outil, au bon endroit et au bon moment.

bourgognefranchecomte.fr

DREAL



La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) met en œuvre, sous l'autorité de la préfète de région, les politiques publiques du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires. Elle porte de ce fait, la préoccupation environnementale ainsi que la transition écologique et énergétique au cœur de son action.

bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

AudaB



L'AudaB (Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté) aide les collectivités dans l'élaboration de leurs documents de planification, leurs approches à visée prospective et visent de nouvelles ambitions urbaines et métropolitaines pour les territoires. Ses compétences pluridisciplinaires sont au service des élus pour analyser et observer les composantes du territoire afin de pouvoir envisager tout projet de développement ou d'aménagement. L'expertise de l'AudaB a un rayon d'action très étendu : habitat, déplacements/transport, projets urbains et paysage, économie, politique de la ville, planification, etc...

audab.org

ThéMA



ThéMA (Théoriser et modéliser pour aménager) est un laboratoire de recherche spécialisé en géographie théorique et quantitative, associant le CNRS (centre national de la recherche scientifique) et les universités de Bourgogne et de Franche-Comté. Le laboratoire s'organise en trois axes thématiques : paysage et cadre de vie, mobilités, ville et transports et intelligence territoriale. Les recherches menées couvrent un large spectre, de la recherche fondamentale à la recherche appliquée. Ses travaux sont menés dans une perspective d'aide à la décision en aménagement du territoire, pour l'amélioration des cadres de vie et la mise en œuvre d'un développement durable.

thema.univ-fcomte.fr

Pôle véhicule du futur



A l'heure où l'industrie automobile connaît une profonde mutation, le pôle de compétitivité « véhicule du futur » propose des perspectives à moyen et à long terme pour les entreprises. Il s'agit, en priorité, d'anticiper les besoins du marché de la mobilité, tout en répondant aux besoins actuels de la filière automobile. Fort de 375 adhérents, dont 320 entreprises, le pôle véhicule du futur bénéficie d'une notoriété croissante et insufflé une réelle dynamique dans l'Est de la France. Les membres — entreprises, laboratoires de recherche, acteurs de la formation, partenaires du développement économique — travaillent en synergie pour la compétitivité du territoire.

vehiculedufutur.com

Assises de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté

Synthèse de l'atelier territorial Parc naturel régional du Morvan

8 novembre 2017

Le Parc naturel régional du Morvan est le seul parc en France à avoir accueilli un atelier avec des habitants, élus locaux et acteurs de la mobilité venus de la Nièvre, de la Côte d'Or, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne.

Organisé le 8 novembre, à la Maison du parc à Saint-Brisson (58), cet atelier, présidé par Joël Mathurin, préfet de la Nièvre, a placé les mobilités en territoire rural au cœur des préoccupations de la trentaine de participants.

Un territoire rural vaste et confronté aux contraintes du quotidien

Dans ce territoire très rural, étendu sur quatre départements et peu relié aux grandes infrastructures, les contraintes d'accessibilité et de déplacements sont prégnantes et ont été soulignées : Comment rendre possible la mobilité des jeunes, qu'ils soient habitants du territoire ou qu'ils viennent de l'extérieur ? Comment faciliter les déplacements des personnes âgées vers les services, les points médicaux, les commerces ? Comment se déplacer lorsque la voiture reste le seul moyen et qu'elle pèse sur le budget d'un ménage ? Quelles solutions mettre en place lorsque l'offre de transports publics se raréfie ou quand les dessertes se heurtent aux limites administratives ? Comment favoriser le déploiement de la mobilité électrique ? Comment renforcer l'information alors que la couverture numérique est imparfaite ?

Autant de questions qui ont nourri les échanges et pour lesquelles les participants attendent à la fois des actions très locales mais aussi un portage global plus lisible et des règles différenciées et mieux adaptées aux zones rurales.

Des propositions concrètes

Territoire de projet, le Parc naturel régional du Morvan est ouvert aux expérimentations et aux démarches nationales comme aux initiatives locales. Certaines connaissent le succès comme le transport à la demande, d'autres moins comme le covoiturage.

De nombreuses propositions sont apparues telles que l'optimisation des transports scolaires ouverts à d'autres voyageurs, la possibilité accordée à des retraités d'assurer des transports intergénérationnels, faciliter le prêt de véhicules entre particuliers et adapter en conséquence le code des assurances, développer des itinéraires piétons ou cyclistes plus sûrs dans les villages, offrir des transports publics renforcés durant les périodes touristiques, transformer les gares en pôles multi-services.

Assises de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté

Synthèse de l'atelier territorial Grand Dole

9 novembre 2017

Situé au carrefour de grands axes de communication et principal bassin de vie du Jura, le territoire du Grand Dole a été choisi pour accueillir le 9 novembre le 2^{ème} atelier des Assises de la mobilité organisé en région Bourgogne-Franche-Comté. Cet atelier était animé par Richard Vignon, préfet du département et Nicolas Ventre, sous-préfet de Dole, en présence de Jean-Baptiste Gagnoux, maire de Dole et Jean-Pascal Fichère, président du Grand Dole. Une soixantaine de personnes ont participé à la manifestation.

Des atouts à valoriser

Les habitants, élus, représentants des associations présents à la réunion ont conscience de vivre dans un territoire qui ne manque pas d'atouts avec une bonne desserte en transports en commun à des prix acceptables et des innovations appréciées, à l'image de la navette électrique autonome testée en centre-ville ou des entreprises locales mobilisées autour des véhicules à hydrogène. L'enjeu est au plus près des habitants mais appelle également une meilleure harmonisation des offres, une gouvernance plus lisible qui implique davantage chacune des parties-prenantes.

Conforter les solidarités

L'atelier consacré aux mobilités solidaires a rencontré un vif succès. Les débats ont montré qu'il reste du chemin à parcourir pour améliorer la mobilité des personnes âgées, isolées ou des habitants les plus fragiles. Des propositions ont été faites pour optimiser les dessertes, maintenir des tarifs attractifs, favoriser le covoiturage encore peu présent dans les communes rurales. Il s'agit également de développer la pratique du vélo dans le centre historique comme dans le périurbain moyennant une meilleure information, de nouvelles règles d'urbanisme, un appui sur les structures associatives présentes pour un accompagnement réel et réussi.

Tout savoir sur les Assises nationales de la mobilité

« Le combat que je souhaite engager pour les années à venir, c'est celui des transports du quotidien. La réponse aux défis de notre territoire n'est pas aujourd'hui d'aller promettre des TGV ou des aéroports de proximité à tous les chefs-lieux de département de France, mais c'est bien de repenser, de réarticuler les mobilités du 21^{ème} siècle, la capacité à rejoindre le point le plus pertinent pour une ville qui n'est pas toujours la capitale. Ce qu'il nous faut penser, c'est autre chose pour demain ; ce sont les investissements pour ces nouvelles mobilités, c'est notre organisation collective pour ces nouvelles mobilités ; c'est les corrections à tous ces dysfonctionnements, ces engorgements qui aujourd'hui gâchent le quotidien de tant de nos concitoyens ».

Emmanuel Macron, président de la République
Inauguration de la LGV Paris-Rennes, le 1^{er} juillet 2017

Pourquoi ?

Afin de préparer la future loi d'orientation des mobilités, le gouvernement a souhaité mener une large concertation sur les grandes orientations de cette future politique. Il s'agit ainsi d'associer tous les acteurs concernés aux grands choix en matière de politique de mobilité, et de permettre à tous ceux qui ont des idées de les exprimer et de faire des propositions.

Quand ?

Lancées le 19 septembre, les Assises nationales de la mobilité durent trois mois, jusqu'en décembre 2017.

Qui ?

Les transports sont dans la vie de chacun, les Assises sont donc pour tous. Il s'agit d'une démarche ouverte et contributive, construite pour associer largement les citoyens, les acteurs de la mobilité, les entreprises, les experts, les élus, les collectivités, les associations, les syndicats...

Quels thèmes ?

Les Assises doivent permettre de travailler sur six thèmes, correspondant aux six grands défis à relever :

- Environnement - *des mobilités plus propres* : réduire l'empreinte environnementale de nos déplacements.
- Numérique - *des mobilités plus connectées* : accélérer la révolution numérique dans les transports pour anticiper les mutations de la mobilité.
- Fractures sociales et territoriales - *des mobilités plus solidaires* : réduire les fractures territoriales et l'assignation à résidence, pour faire de la mobilité physique un moteur de la mobilité sociale.
- Intermodalité - *des mobilités cohérentes et complémentaires* : mieux articuler toutes les offres pour les rendre plus attractives et offrir une vraie alternative à la possession d'un véhicule individuel.
- Sécurité et sûreté - *des mobilités plus sûres* : réduire les accidents et les risques liés aux mobilités.
- Gouvernance et financement - *des mobilités plus soutenables* : équilibrer les modèles économiques, dégager des ressources financières à la hauteur des besoins et rendre la gouvernance plus efficace.

Quel périmètre ?

Les Assises sont consacrées au transport de voyageurs (terrestre, maritime et fluvial) et à la logistique de proximité. Afin de donner toute la cohérence à cette nouvelle politique, des démarches de concertation complémentaires seront engagées cet automne :

- dans le transport ferroviaire, avec une mission sur la stratégie publique dans le secteur ferroviaire confiée à Jean-Cyril Spinetta, dont les conclusions seront rendues au premier trimestre 2018.
- dans le transport de marchandises et la logistique, afin notamment de traiter de la compétitivité de la filière, de la transition énergétique et du cadre concurrentiel et social.
- dans le domaine du transport maritime, afin de construire une véritable stratégie de filière, dans la perspective du prochain comité interministériel de la mer.
- dans le secteur aérien, avec des Assises du transport aérien, au premier trimestre 2018.

Comment ?

Les Assises reposent sur plusieurs dispositifs complémentaires.

► **Une plateforme en ligne**, www.assisesdelamobilite.gouv.fr, ouverte à tous, où chacun peut apporter son avis, sa vision, débattre et réagir aux propositions, en tant que citoyen ou institution (entreprise, collectivité, association, etc.). Cette plateforme est également alimentée de ressources et d'actualités tout au long des Assises. Elle constitue le point de rendez-vous des trois mois de concertation. Organisée autour des six thèmes des Assises, la plateforme permet à chacun d'apporter ses contributions en répondant à des questions ouvertes. Par ailleurs, l'ensemble des parties prenantes est invité à rédiger **des cahiers d'acteurs** pour contribuer au débat, préciser des diagnostics ou formuler des propositions, qu'il s'agisse des mobilités en général ou d'un des thèmes des Assises.

► **Des ateliers territoriaux**, réunions publiques, ouvertes à tous, organisées dans des lieux représentatifs de la diversité des territoires (métropoles, villes moyennes, grands ensembles périphériques, périurbain, rural). L'objectif est d'écouter les attentes de chacun au plus près des réalités du terrain. Les acteurs des territoires sont par ailleurs incités à organiser leurs propres ateliers territoriaux en transmettant les conclusions ou recommandations.

► **Des ateliers thématiques**. Six groupes de travail, correspondant à chacun des six thèmes retenus, réunissent élus, experts, entreprises, administrations, acteurs de la mobilité, ONG, syndicats... Ils sont chargés de rendre à la fin des Assises des recommandations pour faire évoluer les politiques publiques dans leur domaine. La présidence des six groupes de travail est confiée à :

- **Environnement** : Patrick Oliva, ancien cadre dirigeant du groupe Michelin, cofondateur du *Paris Process for Mobility and Climate* ;
- **Numérique** : Bertrand Pancher, député de la Meuse, secrétaire de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
- **Fractures sociales et territoriales** : Michel Neugnot, 1^{er} vice-président du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ;
- **Intermodalité** : Valérie Lacroute, députée de Seine-et-Marne, membre de la commission des finances ;
- **Sécurité et sûreté** : Gilles Savary, ancien parlementaire ;
- **Gouvernance et financement** : Noël de Saint Pulgent, ancien chef de la mission de contrôle économique et financier des transports.

► **Des ateliers de l'innovation**, pour donner la parole à tous ceux qui innovent et accélérer le développement de nouvelles solutions. La mobilité fait l'objet de nombreuses innovations portées par des start-ups et des collectivités locales, dont beaucoup cherchent encore à grandir : covoiturage, autopartage, applications de recherche d'itinéraire et d'achat de billets, véhicule connecté ou autonome,... L'objectif des ateliers de l'innovation est double :

- Promouvoir les bonnes pratiques et les solutions innovantes de mobilités, afin de leur donner de la visibilité, de les accompagner pour essaimer et grandir.
- Identifier les leviers et les freins à l'innovation dans les mobilités afin de préparer des politiques publiques qui donnent toute leur place aux solutions innovantes

Pour accompagner cette démarche, **un comité de l'innovation et de la mobilité** est créé, composé de représentants de l'État, des collectivités, des entreprises de transport et des start-ups de la mobilité. Il a vocation à devenir pérenne au-delà de la future loi, afin d'accompagner et conseiller l'Etat dans la définition et la mise en œuvre des politiques d'innovation dans le domaine des mobilités.

► **Un conseil d'orientation des infrastructures (COI)**, pour préparer la future loi de programmation et de financement des infrastructures. Ce conseil s'appuiera sur les conclusions de la commission *Mobilité 21* menée en 2013, les actualisera et les complètera pour préparer une planification sur dix ans des investissements et une programmation sur cinq ans équilibrée en recettes et en dépenses. Ce conseil aura vocation à perdurer au-delà de la future loi afin d'assurer le suivi de sa mise en œuvre. Afin de donner toute la cohérence à cette démarche, la présidence du conseil d'orientation des infrastructures est confiée à Philippe Duron. Le conseil est composé de :

3 députés :

- Barbara Pompili, députée de la Somme, présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
- Matthieu Orphelin, député du Maine-et-Loire ;
- Benoit Simian, député de Gironde ;

3 sénateurs :

- Hervé Maurey, sénateur de l'Eure, président de la commission de l'aménagement, du territoire et du développement durable ;
- Michel Dagbert, sénateur du Pas-de-Calais ;
- Gérard Cornu, sénateur d'Eure-et-Loir ;

1 députée européenne :

- Karima Delli, présidente de la commission transports et tourisme du parlement européen ;

3 représentants des grandes associations de collectivités :

- Michel Neugnot, Régions de France ;
- Louis Nègre, France Urbaine ;
- François Durovray, Assemblée des départements de France ;

6 personnalités qualifiées :

- Philippe Duron, ancien député du Calvados, ancien président de l'agence de financement des infrastructures de transports de France (Afitf), ancien président de la commission *Mobilité 21* ;
- Pierre-Alain Roche, président de section au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) - rapporteur général du COI ;
- Jean-Michel Charpin, inspecteur général des finances ;
- Nicolas Forray, président de section au CGEDD ;
- François Philizot, préfet hors cadre, délégué interministériel à la vallée de la Seine ;
- Bruno Cavagné, président de la fédération nationale des travaux publics (FNTP) ;

2 co-rapporteurs :

- Mélanie Mégraud, direction générale du trésor ;
- Dominique Ritz, direction générale des infrastructures, des transports et de la mer.



ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITÉ

en 4 étapes

3 mois pour construire une nouvelle
politique des mobilités

de septembre
à décembre

1 Lancement des Assises

19 septembre 2017



Ouverture de la
plateforme de consultation
publique sur la mobilité

2 Mise en place d'ateliers

Ateliers territoriaux	6 ateliers thématiques	Ateliers de l'innovation
<p>Objectif</p> <p>Écouter les attentes de chacun à travers des réunions publiques</p> <p>Participants</p> <p>L'ensemble des citoyens</p>	<p>Objectif</p> <p>Débattre des mesures pour une nouvelle politique des mobilités</p> <p>Participants</p> <p>Les élus, les experts, les ONG, les entreprises et les salariés</p>	<p>Objectif</p> <p>Accélérer l'innovation pour la révolution des mobilités</p> <p>Participants</p> <p>Les organismes publics, les collectivités, les entreprises et start-up de la mobilité</p>

Conseil d'orientation des infrastructures

Objectif : planifier les investissements à réaliser
Participants : parlementaires, élus locaux et experts

3 Clôture des Assises, restitution

Décembre 2017

4 Loi d'orientation des mobilités

Présentation début 2018





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS